

CGT THALES LAS ELANCOURT

M. Pascal LEMEE  
Mme RABINOVSKY  
THALES LAS ELANCOURT

Le 03 Novembre 2020,

Mme RABINOVSKY, M. LEMEE

Considérant l'aggravation de la situation sanitaire, nous estimons que l'effectif sur le site est trop important et expose les salariés à un risque de contamination que la société ne peut se permettre.

Une augmentation du nombre de cas de contamination aurait des conséquences graves sur la santé des salariés mais aussi sur l'activité économique de Thales.

Compte tenu des annonces du 29 octobre 2020 sur les nouvelles restrictions gouvernementales pour faire face à l'épidémie du COVID 19, nous vous demandons de revoir dès à présent la capacité maximum d'accueil sur le site et de renforcer le protocole mis en place à Thales Elancourt en modifiant l'organisation du travail.

Pour atteindre cet objectif, nous souhaitons :

- Voir revenir dans les services de production, comme demandé lors du 1<sup>er</sup> confinement, le travail alterné en journée continue de 6 h ou 7 h maximum, bien sûr, sur la base du volontariat.
- La remise en place du **télétravail massif** dans certaines conditions ; Maintenir le télétravail à l'initiative et au volontariat du salarié et pouvoir augmenter jusqu'à 100% le télétravail pendant cette période de confinement, **toute catégorie d'emploi confondue**, et être réellement adapté aux métiers, à la nature du travail, et au réels besoin d'organisation.
- Pour les espaces de travail habituellement en open flex : attribuer un poste fixe afin d'éviter le placement libre à un poste de travail.
- Que conformément au mémo Groupe de Pierre GROISY, tous les salariés utilisant les **transports en commun** recevront, en plus de la dotation habituelle en masques chirurgicaux bénéficiant à tous les salariés, une dotation de **deux masques FFP2 par jour**.
- Que la distance de sécurité de 1m50 entre les convives au RIE soit mise en place.

La réduction significative du nombre de salariés présents chaque jour permettra de mieux gérer les passages aux RIE et les risques de contaminations dus aux espaces repas (pas toujours nettoyés) et des cas avérés autour des espaces café (5 pers au Bat E première contamination sur le lieu de travail), les salles de réunion et les déplacements des salariés sur le site.

De plus, la limitation des déplacements permet de participer à l'**effort collectif** de diminution des brassages de population, notamment dans les transports en commun.

Pour la CGT Elancourt,